

## **TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONSULTANT INDIVIDUEL**

### **CONSEILLER PRINCIPAL AUPRÈS DU COMMISSAIRE À L'ÉNERGIE ET AUX MINES**

Projet :                      Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau - Financement additionnel (ROGEAP)

Titre :                        **Conseiller Principal auprès du Commissaire à l'Energie et aux Mines**

Type de contrat :        Contrat individuel

Lieu d'affectation :     Abuja, Nigeria et/ou basé à domicile (selon les restrictions COVID-19)

Durée de l'affectation :   1 an renouvelable pour un total de 5 ans maximum

#### **1. Contexte du projet**

Le projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) vise à accroître l'accès aux services d'électricité durables dans les quinze pays membres de la CEDEAO et dans quatre pays supplémentaires (à savoir le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie et la République centrafricaine) pour les ménages, les entreprises et, dans certains cas, les établissements publics de santé et d'éducation dans le cadre d'un programme pilote.

Si l'Afrique subsaharienne souffre d'un manque d'accès à des services d'électricité fiables, ce déficit est plus prononcé dans la région de l'Afrique occidentale et centrale, en particulier dans des pays comme la République centrafricaine (RCA), le Tchad, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Niger et la Sierra Leone. En outre, l'accès des ménages à l'électricité varie considérablement entre les zones urbaines et rurales. Sur une population de 406 millions de personnes dans les 19 pays du projet, on estime que 208 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité, dont environ 70 % vivent dans des zones rurales. Sur la base de l'évaluation du marché hors réseau de 2018, le taux moyen d'électrification rurale se situait autour de 18 %, tandis que celui de huit pays - Burkina Faso, Tchad, RCA, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie et Niger - est inférieur à 5 %. L'amélioration de l'accès à l'énergie, en particulier pour les groupes marginalisés et défavorisés et les régions en retard, est essentielle pour parvenir à un développement durable et inclusif et réduire la pauvreté.

Les systèmes solaires autonomes représentent un marché potentiel important en Afrique occidentale et centrale. Actuellement, moins de 3 % de la région est desservie par des systèmes solaires autonomes, soit l'équivalent d'environ 5 millions de consommateurs. L'évaluation du marché réalisée en 2018 a identifié qu'environ 31 millions de ménages pourraient être électrifiés à l'aide de systèmes solaires autonomes en Afrique occidentale et centrale. La valeur potentielle du marché solaire domestique est estimée à environ 6,6 milliards de dollars US. L'évaluation a également identifié environ 800 000 établissements d'enseignement et de soins de santé qui pourraient être électrifiés avec des systèmes solaires autonomes, avec une estimation

d'investissement de 1,5 milliard de dollars US. En outre, la part de la population rurale desservie par des sources d'énergie renouvelables décentralisées telles que les mini-réseaux et les systèmes autonomes devrait atteindre 22 % d'ici 2020 et 25 % d'ici 2030.

L'adoption des systèmes solaires autonomes en Afrique occidentale et centrale se heurte à plusieurs obstacles du côté de l'offre. Ces obstacles découlent de l'impression que le marché de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est fragmenté, ce qui implique que de nombreux pays ont une population réduite et dispersée ; le manque de politiques et d'environnements réglementaires appropriés ; l'absence d'écosystèmes de soutien pour l'industrie solaire ; un accès limité au financement ; et le manque d'informations claires sur la demande et les segments de clientèle. En outre, la région n'a pas encore bénéficié de manière significative des technologies solaires photo voltaïques (PV) innovantes et des modèles commerciaux perturbateurs, tels que le système PAYGO (Pay-As-You-Go), par rapport à l'Afrique de l'Est.

La promotion de l'électrification à l'aide de systèmes solaires autonomes nécessite une approche régionale harmonisée. Il s'agit d'établir un écosystème favorable aux entreprises afin d'attirer les investissements du secteur privé pour fournir de l'électricité aux personnes non raccordées au réseau, y compris les ménages dirigés par des femmes, de manière décentralisée. Les projets financés par la Banque mondiale dans la région Afrique avec des composants solaires autonomes ont adopté une approche basée sur le marché, mise en œuvre par le secteur privé, pour fournir l'accès à l'électricité aux populations.

Le projet comporte deux composantes principales : **La composante 1** s'est concentrée sur le développement d'un marché régional en établissant un environnement commercial favorable et en fournissant un soutien au renforcement des capacités techniques et financières aux entrepreneurs solaires dans 19 pays du projet. **La composante 2** vise à faciliter l'accès au financement pour les entreprises de systèmes solaires autonomes par le biais d'une ligne de crédit et la mise en place d'un mécanisme de garantie pour les CFI éligibles situés dans huit pays membres de l'UEMOA.

La CEDEAO sera l'agence d'exécution de la composante 1, tandis que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) sera l'agence d'exécution de la composante 2. A cet effet, une Unité d'Exécution du Projet (UEP) sera créée au sein de la Commission de la CEDEAO. En outre, le projet dispose d'un Secrétariat du Comité de Pilotage comprenant un personnel de la CEDEAO et de la BOAD.

**La Commission de la CEDEAO recrute un Conseiller Principal auprès du Commissaire à l'Energie et aux Mines en tant que membre du secrétariat du Comité de Pilotage.**

## **2. Etendue de la mission et responsabilités**

L'objectif de la consultation est de fournir des services de conseils et de vérifier tous les documents envoyés par l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) du ROGEAP au Commissaire à l'Energie et aux Mines de la CEDEAO pour approbation. Le conseiller doit conseiller et assister dans tous les aspects techniques, administratifs, financiers, de suivi et d'évaluation pendant la mise en œuvre du ROGEAP dans les 19 pays. Le Conseiller fera partie du Secrétariat du Comité de pilotage, et rendra compte directement au Commissaire à l'Energie et aux Mines de la CEDEAO. Le Conseiller

travaillera en étroite collaboration avec l'UEP de la CEDEAO, la BOAD et l'équipe ROGEAP de la Banque Mondiale pour faciliter la clarification et assurer une coordination efficace entre les différentes parties prenantes.

### **3. Missions et résultats attendus**

- Suivre toutes les activités devant être examinées par le Commissaire et assurer une mise en œuvre opportune et économiquement efficace du projet conformément au Manuel des Opérations du Projet (POM) finalisé ;
- Aider à la révision du plan de travail et du budget du ROGEAP sur une base semi-annuelle ;
- Aider à la mise en œuvre des activités liées à l'audit annuel de performance du ROGEAP ;
- Aider à la révision des documents relatifs à l'acquisition de biens et de travaux, et à la sélection de consultants par l'UEP avant de demander la non-objection de la Banque mondiale ;
- Assurer le suivi, au nom du Commissaire, de l'UEP et des questions liées à la gestion des finances publiques, y compris les décisions relatives aux ressources humaines, telles que la prolongation, la résiliation ou la modification des conditions des contrats du personnel, avant de demander à la Banque mondiale l'avis de non-objection ;
- Aider à l'examen et au processus d'approbation des rapports trimestriels et annuels sur l'état d'avancement du projet avant de soumettre les rapports à la Banque mondiale ;
- Assurer le suivi de la préparation et de la soumission des rapports financiers et d'activité périodiques à la Banque mondiale, y compris la soumission des rapports financiers intermédiaires (IFR) au Commissaire aux finances de la CEDEAO pour approbation avant de les soumettre à la Banque mondiale ;
- Assister le Commissaire à l'Energie et aux Mines de la CEDEAO dans son rôle d'assurer la fonctionnalité et l'efficacité du Mécanisme de Recours aux Grievs (GRM) du ROGEAP ;
- Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du POM du ROGEAP ;
- Assurer le rapport du Comité de Pilotage lors de ses sessions ;
- Assurer le suivi de la préparation et de la soumission des demandes de retrait à la Banque mondiale ;
- Participer à d'autres activités connexes qui pourraient être assignées par le Commissaire de l'énergie et des mines dans le cadre du projet ROGEAP.

#### **Le travail implique une interaction fréquente avec les personnes suivantes :**

Des représentants et des fonctionnaires des gouvernements nationaux et locaux, des organisations internationales, des organisations intergouvernementales régionales, des organisations non gouvernementales, des organisations techniques et scientifiques, la société civile, des partenaires, le secteur privé, les institutions financières commerciales, la BOAD, la Banque mondiale.

**Le Conseiller examinera les rapports suivants et veillera à ce qu'ils soient soumis en temps voulu aux parties prenantes du projet :**

- Rapports trimestriels intérimaires
- Rapport annuel
- Rapport d'audit du projet (financier et de performance)

#### **4. Résultats attendus et produits livrables**

Le Consultant fournira les produits livrables suivants :

- Un projet de plan de travail et un rapport initial pour toute la durée de la mission ;
- Rapport mensuel des tâches effectuées et des résultats obtenus, y compris le budget mensuel et les plans de travail pour le mois à venir, à soumettre le 15 de chaque mois ;
- Rapports trimestriels intermédiaires du projet (y compris la consolidation des contributions de PFM, BOAD et autres partenaires et parties prenantes du projet) ;
- Rapport annuel ;
- Rapports de suivi et d'avancement du projet, le cas échéant ;
- Rapports techniques sur les ateliers et les activités d'assistance technique, le cas échéant ;
- Rapports de retour au bureau de la mission, le cas échéant ;
- Autres documents pertinents.

#### **5. Qualification et expérience**

- Au moins un Diplôme en ingénierie, ou Master/DESS en administration des affaires, en gestion, en économie ou dans un domaine similaire, avec un intérêt marqué pour l'énergie durable ;
- Au moins 10 ans d'expérience post-qualification en gestion de projet et cinq ans d'expérience en gestion de projet dans un projet similaire seront préférés ;
- Expérience approfondie en tant que chef d'équipe de projet, en particulier dans le secteur de l'énergie ;
- Expérience spécifique dans les projets d'énergie renouvelable autonomes hors réseau en Afrique occidentale et centrale, notamment en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités des parties prenantes publiques et privées, d'amélioration du cadre politique et réglementaire et de promotion des affaires ;
- Expérience avérée de la participation à des projets similaires financés par des donateurs (une expérience avérée du travail dans le cadre de projets de la Banque mondiale serait un avantage) ;
- Solides compétences en matière de planification, d'organisation et de gestion du temps et capacité à gérer des tâches multiples ;
- Capacité à être membre d'une équipe pluridisciplinaire, à fournir des conseils et à recommander des actions ;
- Compétence en matière de préparation et de présentation de rapports professionnels et de documents analytiques ;

- Maîtrise de la communication écrite, orale et orale en anglais et en français ; la capacité de communiquer en portugais peut être un avantage ;
- Excellentes compétences interpersonnelles et de communication, capacité à gérer les relations avec les partenaires du développement, à travailler sous pression et à traiter des questions politiquement et culturellement sensibles.

**Les citoyens d'un État membre de la CEDEAO sont particulièrement encouragés à postuler ce poste de Conseiller.**

Le Conseiller travaillera en étroite collaboration avec le Commissaire à l'Energie et aux Mines de la CEDEAO et le Directeur Exécutif d'ECREEE. A cet égard, de solides compétences en communication seront requises.

#### **6. Durée et lieu des services**

Le Consultant sera initialement engagé pour 1 an. A l'expiration de cette période, sur la base de ses performances, il/elle pourra être engagé(e) pour un maximum de 4 années supplémentaires en fonction de la disponibilité des fonds ; la prolongation de la durée des services sera soumise à un accord mutuel entre les parties. Les services seront fournis à la Commission de la CEDEAO, Bureau du Commissaire, Energie et Mines à Abuja, Nigeria.

Il est attendu du consultant qu'il soit disponible à temps plein.

Des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays seront nécessaires et la CEDEAO sera responsable de fournir au consultant des billets d'avion aller-retour et des indemnités journalières pour toute mission sur le terrain entreprise au cours de son mandat, conformément à la politique de voyage de la CEDEAO.

#### **7. Evaluation de la performance**

La performance du Conseiller sera évaluée deux fois par an par le Commissaire Energie de la CEDEAO, les membres du Comité de pilotage du projet et les responsables des équipes de travail de la Banque mondiale.

Le Conseiller peut demander des éclaircissements pour s'assurer que tout problème de performance soulevé par les évaluations ci-dessus est justifié, légitime et sera résolu de manière collaborative et opportune, et que les éventuelles lacunes de capacité et les ajustements nécessaires du plan de travail annuel seront traités immédiatement.